

Pailharès le 30 janvier 2026

A l'attention des Conseillers  
Municipaux de Pailharès

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous prier de bien vouloir assister à la prochaine réunion du Conseil Municipal qui se tiendra :

**Le vendredi 6 février 2026 à 19h30**  
**En mairie, salle du Conseil Municipal**

L'ordre du jour est le suivant :

- 1/ Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 16 décembre 2025
- 2/ Remboursement des frais pour l'achat d'un anémomètre à Nectardéchois
- 3/ Présentation du devis de FAY MACONNERIE pour la plus-value sur les travaux de réfection du chemin de Tisseron
- 4/ Convention relative à l'ouverture au public d'un itinéraire de randonnée avec un propriétaire privé
- 5/ Convention de gestion de l'assurance des risques statutaires pour les agents CNRACL et Ircantec, par le Centre de Gestion de l'Ardèche
- 6/ Avenant au bail de location entre la commune de Pailharès et la SCIC Nectardéchois
- 7/ Délibération autorisant le Maire à engager, liquider et mandater les dépenses d'investissement jusqu'à l'adoption du budget
- 8/ Convention avec les brigades vertes de Tremplin pour les travaux de débroussaillage et tonte
- 9/ Questions diverses

Comptant sur votre présence, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, mes cordiales salutations.

La Maire,  
Anne Schmitt

